

*Penser le bilinguisme du XXI<sup>ème</sup> siècle en Lorraine*

Pour l'inscription  
d'un « bilinguisme » lorrain-mosellan  
dans un projet global  
de politique linguistique

Éléments de méthodologie

## Définition

Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

=

❖ Un projet d'organisation, de développement  
et de gouvernance

d' un usage pluriel et de pratiques différenciées de langues  
dans un espace et dans un environnement  
sociétal donné.

Ce qu'implique cette définition....

# I. Un projet qui mobilise et associe

une pluralité et une diversité d'acteurs (une affaire citoyenne)

- politiques
- économiques
- sociaux
- éducatifs
- médiatiques

## II. Sur des finalités explicites et des objectifs réalistes

- politiques
- économiques et socio-économiques
- culturels et éducatifs

A mettre en œuvre « en réseau » (=approche globale)

# III. Dans une démarche structurée et raisonnée

- factuelle
- coopérative et concertée avec tous les acteurs
- Progressive

## IV. Qui se donne les moyens de réussir

- (1) convoquer et faire émerger les acteurs indispensables et compétents
- (2) « construire » les sites implantés avec les responsables
- (3) inventorier et créer les outils et les événements
- (4) évaluer et remédier systématiquement et en continu dispositif et contenu
- (5) communiquer sur les initiatives et les réussites

## V. Qui met en chantier des actions concrètes

- *de formation*
  - *d'animation culturelle et pédagogique*
  - *d'organisation et de développement*
  - *de communication,*
- inscrites dans un calendrier réaliste

# CONCRÈTEMENT...

## QU'EST-CE À DIRE ?

(1). Penser d'emblée : *bilinguisme* comme  
« **Langue française / Hochdeutsch** »

- *le ou les dialectes s'articulant « en subsidiarité mineure » sur le Hochdeutsch*

(2). Penser d'emblée *première pierre*  
de la « **construction d'une filière** »

❖ Première étape : relevé de terrain et balisage

- A /. Identifier les deux ou trois sites  
où peuvent être développées et/ou implantées  
des filières bilingues durablement viables



# *Inventaire des ressources*

*avec les responsables académiques et les élus locaux :  
maires + conseillers départementaux et régionaux*

## ■ Identifier les enseignants, (solidement) « bilingues »

*(postes à profil)*

- Mesures éventuelles de formation continue :
  - *stage de perfectionnement linguistique  
via le Goethe-Institut (Allemagne – bourses - bain linguistique)  
durant les vacances d'été*
- Visites /observations de classes bilingues « de référence »
  - *observer l'enseignant au travail avec ses élèves*

- Identifier les sites à implanter ou à développer  
(avec *assurance de continuité pour la viabilité de la « filière »*)
- Localités : écoles maternelles, élémentaires (RPI)...  
puis collèges + lycée  
*cf. la vidéo réalisée par l'ESPÉ de Sarreguemines*
  
- Assurer la formation initiale de futurs enseignants  
*création d'un « réservoir » - avec Université et ESPÉ  
pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée*

## ❖ B./. Rencenser, susciter les soutiens et coopérations

- Associations de parents d'élèves
- Associations culturelles mosellanes et frontalières  
*animations périscolaires*  
*(Bibliothèques bilingues, cercle de lecture, théâtre, etc...)*
- Associations socio-culturelles mosellanes et frontalières  
*événementiel grand public*  
*(théâtre, chant, salon du livre de jeunesse, etc...)*

❖ Deuxième étape : planifier la construction des filières avec les institutions académiques : IA, Conseillers/.-ières pédag.

■ École maternelle

Deux modèles :

- **École publique : 50 / 50**

enseignements moitié en français et moitié en Hochdeutsch

- **École privée :**

immersion complète en « langue régionale » (allemand)

- École élémentaire – enseignement paritaire

*(ex. : école publique de Haguenau et école du Centre de Saverne)*

**Modèle classique originel et traditionnel,  
le seul appliqué jusqu'à présent**

La langue allemande

n'est pas seulement langue de communication  
mais d'abord et avant tout

**langue outil d'accès aux savoirs, à la connaissance**

**langue de travail**

*enseignements en français* / *enseignements en allemand*

langue française	8h50	/	langue allemande	3h50
histoire				
et éducation citoyenne	1h50	/	mathématiques	4h50
sciences	1h00	/	sciences	1h00
arts plastiques	1h00	/	géographie	1h00
		/	EPS	1h00
		/	musique	1h00
Total :	12 h FR	/	12 h DE	

mais balance des DEL : penche vers l'allemand